**930** (2017-2018) — N° 2

# PARLEMENT WALLON

SESSION 2017-2018

16 NOVEMBRE 2017

# MOTION

**déposée en conclusion de l'interpellation de Monsieur Henry à Monsieur Crucke, Ministre du Budget, des Finances, de l'Énergie, du Climat et des Aéroports sur « l'étude objectivant le rachat des parts d'ORES détenues par Electrabel » ***

# TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

5e session de la 10e législature
* Voir Doc. **930** (2017-2018) — No 1

site internet : www.parlement-wallonie.be
courriel : courriel@parlement-wallonie.be

# TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

# MOTION

## déposée en conclusion de l'interpellation de Monsieur Henry à Monsieur Crucke, Ministre du Budget, des Finances, de l'Énergie, du Climat et des Aéroports sur « l'étude objectivant le rachat des parts d'ORES détenues par Electrabel »

Le Parlement de Wallonie,

A. Tenant compte des auditions tenues lors de la précédente session parlementaire en commission conjointe de l'énergie et des pouvoirs locaux sur le rachat des parts Electrabel par les actionnaires publics d'ORES;

B. Considérant que les Ministres de l'Énergie et des Pouvoirs locaux ont indiqué, le 12 juin 2017, avoir commandé un travail d'objectivation du rachat des parts d'ORES détenues par Electrabel;

C. Considérant que cette étude constitue un important élément de clarification du travail mené par le Parlement;

D. Considérant que cette étude n'a pas encore été soumise aux parlementaires;

Demande au Gouvernement wallon.

1. de veiller à ce que le travail commandé par les précédents Ministres de l'Énergie et des Pouvoirs locaux soit mené à son terme;
2. de mettre cette étude à disposition des parlementaires pour le 15 décembre au plus tard;
3. de présenter les résultats de cette étude au Parlement de Wallonie dès la reprise des séances parlementaires en janvier 2018.